

est dangereux et ne doit être employé que plus tard, quand l'entorse est devenue chronique, avec empâtement du membre et raideur articulaire. Dans le but de rétablir les mouvements de la jointure, on combine avec le massage, les douches, l'électricité, divers exercices d'assouplissement, et on prévient ainsi la formation d'une ankylose. — Si l'entorse a été suivie d'une arthrite chronique, il faut se garder de mobiliser trop vite l'articulation, car les mouvements intempestifs entretiennent l'inflammation, qui par ses exsudats plastiques peut produire l'ankylose, tandis que l'immobilisation rigoureuse est un puissant antiphlogistique. (Courrier médical de Paris).

Sur l'opportunité de la pleurotomie, par le Dr CARDARELLI.

(In *Il Progresso* et *La Rassegna di scien. med.* octobre 1888)

Il faut, dit l'auteur, avant d'intervenir en chirurgie, être bien certain de l'existence et de la qualité de l'exsudat pleurétique et faire, dans ce but, une ponction exploratrice.

Cela fait, il reste quatre conditions dans lesquelles la thoracentèse s'impose comme une nécessité :

1° En présence d'une quantité excessive de liquide dans la plèvre et lorsqu'il y a menace d'asphyxie ;

2° Quand la cavité pleurale est remplie complètement chez un malade qui peut, malgré cela, n'en point souffrir ;

3° Lorsque le liquide est purulent, alors même que les malades ne se portent pas plus mal

4° Quand il y a hydropeumothorax avec troubles du cœur et de la respiration par suite de la compression de la veine cave par l'épanchement pleural.

Il reste encore deux cas dans lesquels on peut discuter la valeur de l'intervention, à savoir :

1° Dans les pleurésies franches guéries, où il ne reste qu'une petite quantité de liquide ;

2° Dans les pleurésies aiguës avec forte fièvre, douleur vive et formation rapide du liquide.

Dans ces deux cas, l'auteur n'hésite jamais et pratique immédiatement la thoracentèse.

S'il reste une fistule, le docteur Cardarelli propose l'opération d'Eslander, mais il la trouve inutile dans le plus grand nombre des circonstances. (Union médicale de Paris).